



LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire

MAISON des SPORTS

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4

Tél. 02 51 80 63 80 - Fax 02 51 80 63 89

RELEVÉS d'HOMOLOGATION d'une SALLE de TENNIS de TABLE

(01) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° d'Affiliation :	
Nom de l'Association :	
Commune :	
Nom de la salle :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
E-mail :	
Année de mise en service :	
Nbre d'habitants de la commune :	
Nombre de licenciés	

Orientation de la salle

*

(02) L'ESPACE de JEU

Longueur : .	Largeur : ..	Surface :..
Hauteur libre sous éclairage :		
Nombre d'aires de jeu de 12 m x 06 m :		
Table d'arbitrage		
Dimensions		

Observations	Si besoin d'augmenter le nombre d'aires de jeu, seul le Juge-Arbitre désigné de la compétition est habilité à l'autoriser.
---------------------	--

.Relevés Homologation salle xxx (mickey 08/02/06) Ligue P d L

(03) Le SOL

Nature	
Couleur	
Est-il peint	
Pour les salles mises en service depuis juillet 1996 Le sol répond-il a la norme N F P 90 203 A la norme N.F. 192 (a/c Sept. 2001)	

Observations	Impérativement le sol doit répondre à la norme AFNOR NPF 90203 ou pour plus de confort présenter la marque NF 192 (Brochure Fédérale page 4 / chapitre revêtement de sol)
---------------------	--

(04) ECLAIRAGE

Nature de l'éclairage	
Eclairage naturel (verrières)	Latéral / Zénithal
Occultation possible	Oui / Non
Pour les salles récentes, ou mises en service au 1^{er} juillet 1996 L'éclairage répond-il a la norme N.F. P 90206	Oui / Non
. Eclairage Moyen de Référence(voir fiche relevés des points)	Lux
Valeur du Coefficient d'uniformité (mini toléré : 0,7)	0,

Observations	La durée de vie optimum d'un tube fluorescent étant d'environ 8000 h, il est très préférable de prévoir le remplacement général de ceux-ci lorsque cette période est atteinte et utilisez de préférence la Référence « Blanc Industrie » pour ne pas nuire au coefficient d'uniformité. L'éclairage naturel et toute source lumineuse extérieure étant proscrits par les Règlements Fédéraux, il faudra Obligatoirement procéder à l'occultation si nécessaire. (Brochure Fédérale page 7 / Chapitre éclairage naturel)
---------------------	---

(05) CHAUFFAGE

Nature de l'installation	
Observations	La réglementation prescrit un mini de 15 ° Dans le cas d'un chauffage aérotherme, la vitesse de la ventilation ne doit pas excéder 1m/seconde (Voir la brochure Fédérale à la page 6 , Chapitre chauffage)

.Relevés Homologation salle xxx (mickey 08/02/06) Ligue P d L

(06) VESTIAIRES

Vestiaires joueurs :	places Douches W.C.	Capacité totale d'accueil Oui / Non Oui / Non	Places
Vestiaires arbitres	02 de 05 Places Douches W.C.	Capacité totale d'accueil Oui / Non Oui / Non	01 Places
Observations			

(07) ACCUEIL du PUBLIC

Espace spectateurs (01)	.
Peut- ajouter des gradins amovibles Nombre de places supplémentaires (02)	
Capacité totale espace spectateurs	(01 + 02) = Places
Si gradins amovibles Nombre d'aires de 12 x 06 restant possible	.
Observations	Dans le cas d'adjonction de gradins amovibles, le nombre d'aires de jeu disponibles sera déterminé en fonction des besoins.

(08) SALLES ANNEXES

Salle pour secrétariat (Si oui ses dimensions)	00
Espace de collage ventilé	Non
Possibilité salle échauffement (Si oui nombre de tables)	Oui / Non de 00 tables
Existe-t-il une salle infirmerie ? Est-elle équipée et spacieuse ? Avec un local anti-dopage	Oui Oui Non
Observations	

(09) SONORISATION

Existe-il une sonorisation fixe	Non
Peut-on installer une sono mobile	Oui
Observations	

Relevés Homologation salle xxx (mickey 08/02/06) Ligue P d L

(10) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Salles de réunions ?	.Oui / Non
Si oui combien (mini 10 personnes)	00
Hall d'accueil	Oui / Non
Club house	Oui / Non
Local convivial	Oui / Non
Service restauration (moins de 200 m)	Oui / Non
Hébergement (moins de 10 km)	Oui / Non
Votre salle est-elle dans un ensemble sportif	Oui / Non
Si oui pouvez-vous disposer d'autres salles	Oui / Non

Dans ce cas remplissez autant de dossiers que de salles disponibles

(11) OBSERVATIONS

Dossier Téléchargeable (avec éventuellement les relevés d'éclairage) à retourner en cas de besoin une fois complété de vos renseignements à

Michel Lévêque
Responsable Régional des Equipements

mickey.leveque@wanadoo.fr

(12) HOMOLOGATION PROPOSEE

04

Dossier complété par
Michel LEVEQUE
Cion Fédérale Equipements
Le 200

Signature

RELEVES d'ECLAIRAGE

de la Salle _____ Code SPID : _____
 Plateau de jeu de : _____ X _____ (_____ Points relevés a hauteur de table)

	☐ lux		☐ lux		☐ lux
	☐ lux		☐ lux		☐ lux
	☐ lux		☐ lux		☐ lux
le _____ à _____H_____	☐ lux		☐ lux		☐ lux
	☐ lux		☐ lux		☐ lux

Coefficient d'Uniformité Mini toléré : 0,70	Puissance d'éclairage {	National : mini 500 lux International : mini 800 lux
Total des Points : _____ lux	Nombre de Points : _____	Moyenne (E.M.R.) : _____ lux
Calcul du Coeff. d'Uniformité	Point. Mini : _____ lux / E.R.M.	Coeff. de : 0 , _____